



Association

IFSI Saint Jacques



Dossier d'inscription à la formation continue

**PRÉVENTION DES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES GRAVES ASSOCIÉS AUX
SOINS EN LIEN AVEC LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE DANS
L'EXERCICE INFIRMIER**

2023

Inscription tout au long de l'année

Dates de formation 2023 : 13/14 MARS – 07/08 JUIN – 30/31 JUIN

L'IFSI Saint Jacques est accessible aux personnes en situation de
handicap

Tout dossier incomplet ne pourra être enregistré



PUBLIC CONCERNÉ

Infirmière diplômée d'état.

OBJECTIFS DE LA FORMATION PRÉVENTION DES ÉVÈNEMENTS GRAVES ASSOCIÉS AUX SOINS EN LIEN AVEC LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE DANS L'EXERCICE INFIRMIER

A l'issue de la formation, le candidat devra être capable :

- D'identifier le circuit du médicament dans son environnement de travail
- De maîtriser la lecture d'une prescription médicamenteuse
- De repérer les risques liés à l'administration médicamenteuse sous toutes ses formes
- De maîtriser le calcul de doses
- De maîtriser les dispositifs médicaux liés à l'administration de médicaments
- De maîtriser l'application de la règle des 5B
- D'identifier les mesures d'urgence à mettre en œuvre en cas d'événement indésirable grave
- De repérer les modalités de déclaration d'un EIG

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie réflexive et analytique,
- Mise en situation professionnelle simulée.

INTERVENANTS

Cadres pédagogiques exerçant au sein de l'IFSI. Pharmacien hospitalier.

CONDITIONS D'OBTENTION DE L'ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

- Suivi de l'intégralité du contenu de la formation,
- Participation active.

TAUX DE RÉUSSITE 2022

2022 : 100 % de réussite.

CONTENU DE LA FORMATION

1^{er} jour :

Accueil des participants. Test de positionnement à l'entrée en formation.

Rappel de pharmacologie assuré par un pharmacien hospitalier.

Le circuit du médicament. La prescription médicamenteuse. L'identitovigilance et la pharmacovigilance.

Les interactions, incompatibilités et effets nocifs.

Les EIAS, les EIGS et les EPR. Les procédures liées à un évènement indésirable : procédure déclarative : exercices sur la déclaration d'un évènement indésirable.

2^e jour :

Les calculs de dose.

Situations simulées des différents dispositifs médicaux : pousse seringue, pompe volumétrique, rappel sur la prise en charge de l'urgence vitale, etc....

Spécificité des traitements par opioïdes (Morphine®).

Traitements spécifiques des intoxications médicamenteuses (antidote).

Evaluation des acquis de la formation.



Association

IFSI Saint Jacques



FICHE D'INSCRIPTION

Information CNIL : M. DUPONT, Président de l'Association IFSI Saint Jacques vous avise que :

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au suivi individuel au cours de la formation. Les destinataires des données sont : le Conseil Régional, Conseil Général, l'ARS, la DREETS, KAIROS Pôle emploi, RSA, les OPCO, DOCAPOST, URSSAF, les terrains de stage, les organismes en relation avec l'IFAS conformément à la loi « informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifié, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-adresser votre demande à : DPO@ifsi-saint-jacques.fr

Nom :
Nom d'épouse :
Prénom :

Date de naissance : __/__/____ Age :
Lieu de naissance.....
N° de sécurité sociale :clé :
Adresse :
.....
Code postal :Ville :

Adresse mail :
Téléphone portable :
Téléphone fixe :



Niveau de certification maximum à l'entrée en formation :

- Niveau 1 (sans niveau spécifique)
- Niveau 2 (sans diplôme ou Diplôme national du brevet)
- Niveau 3 (CAP, BEP, ..)
- Niveau 4 (BP, BT, bac pro ou techno)
- Niveau 5 (BTS, DUT,...)
- Niveau 6 (Licence, Master)
- Niveau 7 (Grade master)
- Niveau 8 (Doctorat,...)

Merci de cocher la case correspondante



Association

IFSI Saint Jacques



FICHE D'INSCRIPTION

Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi :

- En cours de reconnaissance
- Non
- Non connu
- Oui

Merci de cocher la case correspondante

Etes-vous en situation de handicap ? :

- Oui (Référént Handicap IFSI :
Mme ECHAROUX - j.echaroux@ifsi-saint-jacques.fr)
- Non

Merci de cocher la case correspondante

Situation à l'entrée en formation :

- En activité
- En poursuite d'études

Merci de cocher la case correspondante

Statut à l'entrée en formation :

- Fonctionnaire
- En recherche d'emploi inscrit-e au Pôle Emploi
- N° Identifiant PE
- En recherche d'emploi non inscrit-e au Pôle Emploi
- Salarié-e

Merci de cocher la case correspondante

Prise en charge du coût de la formation :

- Individuel
- Employeur/Nom, adresse et téléphone de l'employeur

Merci de cocher la case correspondante

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom et Prénom :

Lien de parenté :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

DOCUMENTS A FOURNIR A L'INSCRIPTION

- Fiche d'inscription dument complétée (pages 4 et 5) ;
- Fiche d'engagement dans la formation dument complété (page 7);
- Une photocopie d'une pièce d'identité (recto verso) ;
- 1 photo d'identité récente collée sur la fiche d'inscription ;
- 2 enveloppes à fenêtre autocollantes 21,5 x 11 ;
- 2 timbres autocollants au tarif en vigueur.

PAIEMENT DE LA FORMATION

Le paiement peut être réalisé par chèque ou espèce, **la totalité du coût de la formation doit être déposée à l'inscription du candidat.**

Dans le cas où l'apprenant-e est salarié-e et financé-e par son employeur, ce dernier doit fournir une attestation de financement.

Les frais d'inscription (150 euros) sont encaissés immédiatement (**et non remboursables en cas de désistement ou de renoncement.**)

Toute formation commencée est due dans son intégralité.

Coût de la formation : 280 euros

ENGAGEMENT DANS LA FORMATION PRÉVENTION DES ÉVÈNEMENTS GRAVES ASSOCIÉS AUX SOINS EN LIEN AVEC LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE DANS L'EXERCICE INFIRMIER

2023

Je soussigné (e)

1. Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la fiche d'inscription.
2. S'engage à respecter le règlement intérieur sans réserve qui régit mon inscription.
3. S'engage à justifier par écrit chacune des absences, au cours de la formation.
4. S'engage à faire un courrier à la Directrice de l'établissement lors d'abandon définitif de formation.

Marseille, le :

Signature du candidat précédée de la mention manuscrite « bon pour accord »



Association

IFSI Saint Jacques



DEVIS

CONCERNE

INTITULE DE LA FORMATION

**FORMATION CONTINUE PRÉVENTION DES ÉVÈNEMENTS
GRAVES ASSOCIÉS AUX SOINS EN LIEN AVEC LA PRISE EN
CHARGE MÉDICAMENTEUSE DANS L'EXERCICE INFIRMIER**

LIEU DE FORMATION

Association IFSI/IFAS SAINT-JACQUES
Pôle d'Activité les Flamants
10, avenue Alexandre Ansaldi
13014 Marseille

DATES

MARS 2023 : 13/14
JUIN 2023 : 07/08
JUIN 2023 : 30/31

DURÉE DE LA FORMATION

14 heures

COÛT DE LA FORMATION

280 €

RÈGLEMENT A

IFSI/IFAS SAINT-JACQUES

N°SIRET

78288382100053

Fait à Marseille, le :

Cachet de l'établissement
Jocelyne KOEGER
Directrice IFSI / IFAS Saint Jacques



IFSI SAINT JACQUES
10 Avenue Alexandre Ansaldi
13014 Marseille
04 91 02 39 22
Site internet : www.ifsI-saint-jacques.com
Nous contacter : accueil@ifsI-saint-jacques.fr

SIRET: 78288382100053 - N° activité: 9313050281313

Accès bus : N°53

Dossier d'inscription à la formation Prévention des événements graves associés aux soins en lien avec la prise en charge
médicamenteuse dans l'exercice infirmier

2023

Candidats en formation continue

T1N30-3